

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 24 février 2021

INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS 2 : SIGNATURE DE LA PROMESSE DE VENTE D'URBAN VALLEY, SUR L'ANCIEN SITE YOPLAIT, A ARGENTEUIL

Lauréat de la deuxième édition du concours Inventons la Métropole du Grand Paris (IMGP2), le programme Urban Valley de Foncière ATLAND retenu pour l'aménagement du site des berges de Seine à Argenteuil (Val d'Oise) franchit une nouvelle étape aujourd'hui. Premier temps fort de ce programme innovant, la signature de la promesse de vente qui s'est déroulée à la Maison du projet La Traversière à Argenteuil, ce mardi 23 février 2021, en présence de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Georges MOTHRON, Maire d'Argenteuil, Président de Boucle Nord de Seine, Georges ROCCHIETTA, Président de Foncière ATLAND, Éric CESARI, Vice-président de la Métropole du Grand Paris délégué à la stratégie et aux partenariats institutionnels, Camille GICQUEL, Adjointe au maire d'Argenteuil, chargée de l'Urbanisme, Aménagements et Projets urbains, Vice-présidente Boucle Nord de Seine et Michel GERIN, Directeur général adjoint de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF).

Le plus grand appel à projets d'architecture et d'urbanisme d'Europe

Depuis 2016, *Inventons la Métropole du Grand Paris* (IMGP) est le plus grand concours d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement d'Europe. Ses deux éditions (IMGP1 et IMGP2) mobilisent plus de 10 milliards d'euros d'investissements privés financés et permettent d'aménager, sur 77 sites, 2,6 millions de m² et près de 20 hectares d'espaces végétalisés. Signatures de promesses de vente, dépôts de permis de construire, poses de première pierre et inaugurations des premiers bâtiments traduisent l'entrée en phase opérationnelle du concours. A terme, près de 18 000 logements (dont près de 4000 logements sociaux) seront construits et 80 500 emplois (dont 61 500 emplois pérennes) seront créés. Le concours participe directement à la relance économique. Dans ce cadre, *Inventons la Métropole du Grand Paris* est un élément clef du rééquilibrage territorial opéré par la Métropole du Grand Paris puisque, sur l'ensemble des 77 sites du concours, environ deux tiers se situent à l'est et au nord du territoire métropolitain.

Lors du Conseil métropolitain du 12 février 2021, le Président OLLIER a annoncé le lancement prochain d'une 3^e édition d'IMGP autour de trois grandes thématiques : la reconversion de bureaux en logements ; la reconversion des friches ; l'aménagement des quartiers de gare. Patrick OLLIER a confié le suivi de ce concours à Jacques-Alain BENISTI, Conseiller métropolitain délégué au suivi d'Inventons la Métropole du Grand Paris et des grandes opérations.

Un emplacement privilégié situé au cœur du parc d'activités des Berges de Seine

A Argenteuil, ville de tradition industrielle, la friche des berges de Seine, qui abritait auparavant le site Yoplait, est appelée à se réinventer. Actuellement inoccupé, ce site de **2,8 hectares sera redynamisé** grâce à un programme Urban Valley de Foncière ATLAND de 17.000 m², avec une programmation mixte composée d'**activités, de bureaux, de commerces et d'un restaurant inter-entreprises**.

Accessible par l'autoroute et situé à 10 minutes de la gare Saint-Lazare via la ligne J du Transilien, la desserte du site en transport en commun sera bientôt complétée par le transport collectif en site propre reliant la Gare d'Argenteuil au T2. Sur un emplacement stratégique (proche des centres de décision d'Île-de-France comme La Défense), le projet défend les **valeurs du low-tech** et s'inspire directement de la sobriété des bâtiments alentours. Dans une **logique de réemploi**, le projet valorise par ailleurs plusieurs éléments présents sur le site, tels que les portiques ou les dalles des anciennes usines Yoplait. La flexibilité de la programmation permettra également d'envisager la **réversibilité** des bureaux et des espaces d'activités pour notamment de la formation professionnelle.

« Je me réjouis de cette signature qui marque la nouvelle étape d'Urban Valley. Ce projet créera de la valeur ajoutée et des emplois dans une ville qui se transforme et se modernise », a déclaré Patrick OLLIER.

A propos du programme « Urban Valley »

Surface totale du projet : 17 000 m²

Surfaces du projet : 12 000 m² de halles d'activités, 4 000 m² de bureaux, 1 000 m² de commerces et restaurants interentreprises, 212 places de stationnement en silo.

Certification Breeam GOOD

A propos de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, au niveau de la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1^{er} janvier 2016.

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences suivantes :

- Développement et aménagement économique, social et culturel
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie
- Aménagement de l'espace métropolitain
- Politique locale de l'habitat
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

A propos de Foncière ATLAND

Partenaire immobilier des entreprises, Foncière ATLAND est un acteur global de l'immobilier de 230 collaborateurs, qui intervient sur les marchés de l'immobilier d'entreprise et du logement au travers de ses activités de foncière, gestionnaire de fonds et de développeur d'immobilier résidentiel.

Au 31 décembre 2020, Foncière ATLAND et ses filiales gèrent pour compte propre et compte de tiers un patrimoine immobilier de 2,4 Mds € hors droits.

ATLAND VOISIN, filiale de Foncière ATLAND, est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF qui gère 4 SCPI pour le compte de plus de 29 200 associés et 2 OPCI professionnels.

ATLAND Résidentiel, filiale de Foncière ATLAND, réalise des opérations de logements en Île-de-France.

Fundimmo, filiale de Foncière ATLAND, est une des principales plateformes du financement participatif immobilier avec plus de 189 projets financés pour un montant total de 113,0 M€ millions d'euros depuis sa création.

Marianne Développement, filiale de Foncière ATLAND, conçoit, réalise et anime des résidences intergénérationnelles. Elle compte à ce jour 27 résidences intergénérationnelles Les Maisons de Marianne en exploitation sur toute la France représentant près de 2 400 logements.

Foncière ATLAND est cotée sur Euronext C (FR0013455482) www.fonciere-atland.fr